



Vous aimez **aider** les autres, vous êtes **autonome**, mobile et organisé.e. Devenez :

aide à domicile

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL



*Johran,
Aide à domicile*

« Parfois, les gestes les plus simples, comme préparer une omelette ou réchauffer un plat au four deviennent un peu compliqués pour les personnes accompagnées. Je suis là pour aider ces personnes à les réaliser et à pouvoir rester chez elles le plus longtemps possible. »

Un métier qui a du sens

Présent.e aux côtés des personnes qui ne peuvent plus réaliser seules les actes ordinaires de la vie courante, l'aide à domicile les **aide au quotidien dans les activités domestiques et administratives**.

Il.elle les accompagne dans la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne. Il.elle est employé.e par une **association** et travaille de manière autonome.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'AIDE À DOMICILE

- **Jean, 90 ans**, entretien du logement et du linge. Préparation du petit-déjeuner et du déjeuner tout en discutant.
- **Mustapha, 47 ans**, entretien du logement et du linge. Accompagnement à la pharmacie et retour au domicile.
- **Robert et Solange, 92 et 95 ans**, vaisselle, repassage, préparation des repas, balayage et temps de discussion.
- **Aïcha, 75 ans**, petites courses, l'emmène chez le généraliste et le pharmacien, et au loto.
- **Retour chez Jean**, repassage et préparation du repas du soir.



missions

En pratique : accompagner au quotidien

L'aide à domicile intervient au domicile de personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Il.elle travaille en lien avec les autres professionnels ou intervenants chez la personne.

- **Prendre en charge** tout ou partie des tâches d'entretien de la maison : ménage, lessive, repassage.
- **Maintenir le lien social** avec la personne aidée, dans ses sorties : courses, rendez-vous chez le médecin, pharmacie ...
- **Assister** la personne aidée dans ses démarches administratives ou l'aider à remplir des papiers.



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'aide à domicile travaille sous la responsabilité d'un.e responsable de secteur qui organise ses journées et le.la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car plusieurs professionnels peuvent intervenir autour de la même personne, par exemple : infirmier.ère, aide-soignant.e, etc. La communication entre les différents professionnels, la personne aidée et son entourage est primordiale pour un accompagnement de qualité.



COMPÉTENCES

Savoir-être...

Le métier requiert des qualités d'autonomie et d'adaptation à des situations diverses. Intervenir au quotidien dans l'intimité des personnes en perte d'autonomie nécessite un sens de l'écoute, de la bienveillance et un fort intérêt pour la relation d'aide. L'aide à domicile est tenu.e à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes liés aux actes essentiels de la vie quotidienne. Savoir s'adapter aux situations diverses pour réaliser les tâches ménagères et du quotidien. Être capable de prendre en charge le suivi de démarches administratives. Savoir communiquer avec l'entourage et les autres intervenants à domicile.



FORMATIONS

COMMENT DEVENIR AIDE À DOMICILE ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'acquérir le **Titre d'assistant.e de vie aux familles**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également aide à domicile par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

MÉTIER accessible sans DIPLÔME



CONDITIONS

Une POLITIQUE SALARIALE DYNAMIQUE

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.



POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers, comme par exemple ceux du soin, sont favorisées. Cela permet à tous les salariés de progresser dans la complexité des activités confiées et la diversité des publics accompagnés.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'aide à domicile peut évoluer, par exemple, vers les métiers d'accompagnant.e éducatif.ve et social.e, d'aide soignant.e ou encore vers les métiers de la petite enfance.



S'il y a un métier où l'on se sent utile, c'est bien le mien. C'est vraiment une grande satisfaction d'aider les personnes en perte d'autonomie. Elles nous le rendent bien en nous accordant leur confiance.

Claire, aide à domicile



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.



Vous aimez **aider** les personnes en situation de handicap, âgées ou dépendantes ou les familles fragilisées pour qu'elles se sentent bien au sein de leur domicile. Vous êtes **autonome** et vous savez **vous adapter** à différentes personnalités et situations avec bienveillance. Devenez :

accompagnant.e éducatif.ve et social.e AES

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL



Lin,
Accompagnante éducative et sociale

« La profession d'AES est très enrichissante humainement. Il faut savoir être attentif et patient pour que les personnes se sentent apaisées et puissent avoir le sourire malgré leurs difficultés. »

Un métier qui a du sens

L'AES intervient sur le champ de l'accompagnement à domicile, en contribuant à la **qualité de vie** de la personne, au **développement ou au maintien** de ses capacités à **vivre à son domicile**. L'AES accompagne également la personne dans sa relation à l'environnement afin d'aider au **maintien de la vie sociale**.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'ACCOMPAGNANT.E ÉDUCATIF.VE ET SOCIAL.E

- **Sylvie, paraplégique.** Aide à la toilette et à l'habillage avant son départ au travail.
- **Marithé, 73 ans,** grande dépendance motrice et maladie évolutive. Aide au lever, à la toilette, à l'habillage et préparation du repas. Stimulation.
- **Toufik, 8 ans,** temporairement immobilisé suite à une fracture. Jeux et lecture.
- **Jean-Luc et Sandrine,** parents de jumeaux venant de naître. Aide lors de leur retour à domicile après la maternité : achats alimentaires, participation à l'élaboration de menus équilibrés et entretien du logement.
- **Passage à l'association** pour échanger avec le coordinateur du service.
- **Jean-Eudes, 87 ans,** en fauteuil et souffrant de difficultés d'élocution. Entretien du linge, aide à la réalisation des courses, accompagnement à la médiathèque et visite d'amis.



MISSIONS

En pratique : un accompagnement personnalisé

L'accompagnant.e éducatif.ve et social.e intervient au quotidien au domicile de personnes âgées ou dépendantes, en situation de handicap (physique, psychique ou sensoriel) ou auprès de familles fragilisées (parents et enfants). Il.elle leur apporte une assistance individualisée pour qu'elles puissent **rester à domicile**, au cœur de leur environnement familial et affectif.

- **Aider au maintien et au développement des capacités** de la personne aidée.
- **Animer la journée** à l'aide de jeux, activités manuelles et artistiques, promenades, lecture...
- **Aider aux actes essentiels de la vie** (toilette, habillage, prise des repas).
- **Accompagner la personne dans sa vie sociale** (courses, loisirs, rendez-vous médicaux...).
- **Soutenir les familles** dans les actes de la vie quotidienne.
- **Apporter des solutions techniques pour sécuriser le cadre de vie.**
- **Assurer ou aider à l'entretien du domicile** de la personne aidée.
- **Veiller sur l'évolution de la personne**, la stimuler, la soutenir, l'accompagner pour maintenir ses capacités et la communication avec ses proches.



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'AES entretient des relations avec la famille, le personnel de santé et communique régulièrement avec eux sur la situation et l'évolution de la personne accompagnée. Il.elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et sous la responsabilité de son encadrement intermédiaire.

COMPÉTENCES

Savoir-être...

S'impliquer au quotidien auprès de personnes fragilisées nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses voire inhabituelles ainsi qu'une juste distance vis-à-vis de la personne aidée. L'AES est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir collaborer avec les différents partenaires (travailleurs sociaux et paramédicaux). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

FORMATIONS

Comment devenir AES ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'acquérir le **Diplôme d'État d'Accompagnant.e Éducatif.ve et Social.e (DEAES)**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également AES par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une POLITIQUE SALARIALE DYNAMIQUE

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers, comme par exemple ceux du soin, sont favorisées. Cela permet à tous les salariés de progresser dans la complexité des activités confiées et la diversité des publics accompagnés.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'accompagnant.e éducatif.ve et social.e peut évoluer par exemple vers les métiers d'aide soignant.e, de TISF, de responsable de secteur ou encore de formateur.

« En travaillant dans leur intimité, nous entretenons une relation privilégiée avec les personnes accompagnées. C'est vraiment réconfortant de constater les progrès qu'elles accomplissent, en partie grâce à nous. »
Adeline

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.



Vous aimez **aider** les autres en leur prodiguant des **soins à domicile**. Vous savez être à **l'écoute de personnes fragilisées ou malades** et veiller à leur bien-être.
Devenez :

aide soignant.e

**MÉTIER DE
L'HUMAIN ET
DU LIEN SOCIAL**



*Claire,
Aide-soignante*

« Lorsque nous rendons visite aux personnes, nous rentrons dans leur intimité. Le lien est très fort. Nous apportons à la fois un soutien médical et psychologique ».

Un métier qui a du sens

En lien avec des professionnels de santé et des travailleurs sociaux. Il.elle dispense des **soins de confort ou préventifs et les soins d'hygiène au domicile**. Il.elle est encadré.e par un.e infirmier.ère au sein d'un **Service de soins à domicile (SSAD)**.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'AIDE-SOIGNANT.E

- **Isaïas, 71 ans**, observation de pansements, aide à l'élimination, aide à la prise de médicaments.
- **Marie, 52 ans**, aide à la toilette et pose de bas de contention.
- **Jordan, 45 ans**, aide à la mobilité en utilisant le matériel médicalisé et observation de pansements.
- **Henri, 80 ans**, toilette complète au lit avec prévention d'escarres, aide à l'élimination, lever et mise au fauteuil.
- **Claude, 70 ans**, aide à la toilette pour maintenir son autonomie. Stimulation intellectuelle et soutien psychologique.
- **Tarik, 82 ans**, toilette complète avec soin particulier au niveau de la peau.
- **Retour au Service de soins à domicile et transmission des informations.**
- **Réunion de coordination interne.**



MISSIONS

EN PRATIQUE : SOIGNER ET RÉCONFORTER

L'aide-soignant.e intervient au domicile de personnes fragilisées par l'âge, le handicap ou la maladie. Il.elle intervient sur prescription médicale et travaille en lien avec les autres professionnels ou intervenants chez la personne.

- **Administrer des soins** : soins de la peau, prévention des escarres, pose de bas de contention, etc.
- **Aider à la mobilité**, en utilisant du matériel médicalisé.
- **Surveiller les paramètres vitaux** : température, poids, pression artérielle, pouls, etc.
- **Interagir avec le réseau familial**, social et médico-social de la personne.
- **Contrôler l'état du matériel médical** au domicile de la personne.
- **Transmettre les informations** quotidiennement et participer aux réunions de coordination internes.
- **Faire des soins d'hygiène.**
- **Évaluer les besoins de la personne** au regard de son état de santé.



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'aide-soignant.e travaille sous la responsabilité d'un.e infirmier.ère coordinateur.trice qui organise ses journées et le.la supervise. Il.elle fait partie d'une équipe de professionnel.le.s de l'intervention à domicile, notamment de santé, médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, etc.

COMPÉTENCES

Savoir-être...

S'impliquer auprès de personnes fragilisées et malades à leur domicile nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses voire inhabituelles. Le métier requiert une capacité de dialogue, d'écoute et de bienveillance pour apporter soins et réconfort aux personnes. Il faut savoir être attentionné et faire preuve d'initiative, tout en s'impliquant dans un travail d'équipe. L'aide soignant.e est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins de confort ou d'hygiène. Être en capacité de transmettre les informations au quotidien et lors des réunions collectives. Savoir communiquer avec les autres intervenants à domicile, la famille et le réseau social.

FORMATIONS

Comment devenir aide-soignant.e ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) vous permettent d'acquérir le **Diplôme d'État d'aide-soignant.e (DEAS)**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également aide-soignant.e par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une politique salariale dynamique

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des conditions de travail spécifiques

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers du soin sont favorisées. Cela permet à tous les salariés de progresser dans la complexité des activités confiées et la diversité des publics accompagnés.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'aide soignant.e peut évoluer par exemple vers les métiers d'infirmier.ère ou d'auxiliaire de puériculture.

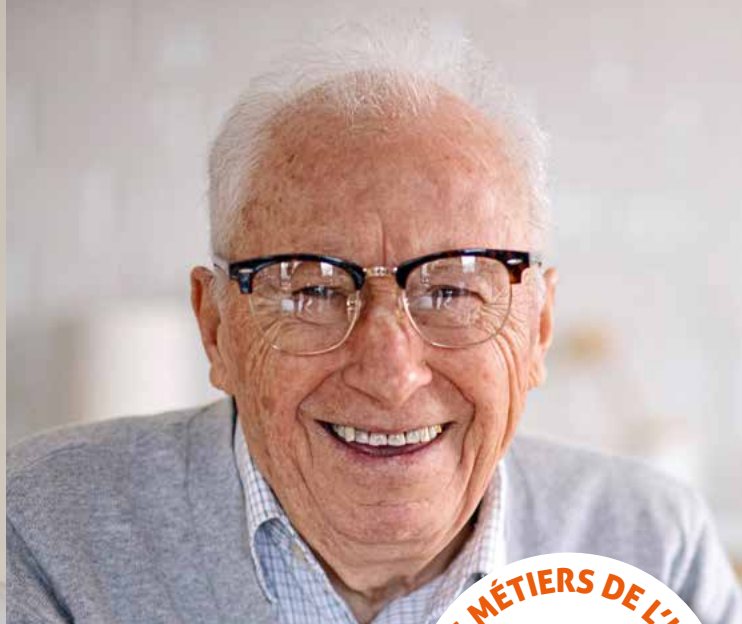
« Dans ce métier, il y a des aspects très pratiques et des aspects plus relationnels pour être à l'écoute des personnes. Il faut savoir écouter sans juger et recevoir les confidences, les angoisses ou les plaintes en prenant le recul nécessaire. Ce sont des relations humaines d'une grande richesse.

Maxime

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.



Vous souhaitez **aider les autres** en leur prodiguant des **soins à domicile**. Vous avez le **sens du contact**. Vous savez **être à l'écoute** de personnes fragilisées ou malades et veiller à leur bien-être. Devenez :

INFIRMIER.ÈRE

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL



*Aurélié,
Infirmière*

« C'est un métier passionnant à haute responsabilité. Nous devons être très vigilants dans nos gestes. Nous sommes à l'écoute des personnes, et de fait, cela crée une relation de confiance et de reconnaissance très forte ».

Un métier qui a du sens

Sur prescription médicale, il-elle dispense des soins et recueille toute observation relative à l'état de santé de la personne. Il-elle réalise et/ou supervise les soins d'hygiène et d'alimentation. Il-elle effectue des activités administratives liées à la gestion des soins. Il-elle est employé-e par un **Service de soins à domicile (SSAD)**.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'INFIRMIER-ÈRE

- **Marie, 78 ans**, prise de sang / bilan lipidique et glycémique.
- **Antoine, 91 ans**, arrêt de la perfusion d'hydratation posée pour la nuit.
- **Yvette, 84 ans**, pose de bandes de contention.
- **Paco, 66 ans**, pansement de plaie opératoire.
- **Samia, 72 ans**, injection d'anticoagulant et surveillance d'un plâtre.
- **Roselina, 77 ans**, injection d'antibiotiques pour une infection bronchique.
- **Maélis, 10 ans**, diabétique, contrôle glycémique et injection d'insuline avant le repas de midi.
- **Yusuf, 66 ans**, injection du vaccin contre la grippe.



missions

En pratique : soigner et réconforter

L'infirmier-ère effectue des soins pour maintenir et améliorer la santé. Il-elle participe à un protocole de soins visant à favoriser le maintien à domicile des personnes fragilisées ou malades. Il-elle intervient sur prescription médicale et travaille en lien avec les professionnels en charge de la santé des personnes.

- **Dispenser les soins :**
changer un pansement, faire une piqûre, poser une sonde urinaire, mettre des gouttes ou une pommade dans les yeux, mettre et/ou enlever des bas de contention, etc.
- **Assurer la surveillance des équipements,** la gestion des stocks et la préparation des médicaments (semainier), organiser les plannings de soins en fonction des prescriptions médicales.
- **Veillez à une bonne alimentation et une hydratation adaptée, aider à la toilette et à la prise de médicaments.**



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'infirmier-ère travaille avec les professionnels de santé, médecins et aides-soignants qui interviennent au domicile de la personne, mais également avec les autres travailleurs sociaux.

COMPÉTENCES

SAVOIR-ÊTRE...

S'impliquer auprès de personnes fragilisées et malades à leur domicile nécessite des qualités d'adaptation à des situations diverses voire inhabituelles. Le métier requiert une capacité de dialogue et de bienveillance pour apporter soin et réconfort aux personnes. L'infirmier.ère est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins de confort ou d'hygiène. Être en capacité de transmettre les informations au quotidien et lors des réunions collectives. Savoir communiquer avec les autres intervenants à domicile, la famille et le réseau social.

FORMATIONS

COMMENT DEVENIR INFIRMIER.ÈRE ?

L'accès au diplôme est possible par la formation initiale ou formation continue. L'admission en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) permet d'acquérir le **Diplôme d'État d'infirmier.ère**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également infirmier.ère par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. L'admission en IFSI se fait sur concours. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une POLITIQUE SALARIALE DYNAMIQUE

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

DES CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers, comme ceux de l'encadrement, sont favorisées. Cela permet à tous les salariés de progresser dans la complexité des activités confiées.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'infirmier.ère peut évoluer par exemple vers les métiers d'infirmier.ère coordinateur.trice ou d'infirmier.ère puériculteur.trice.

« Lorsque nous dispensons les soins, nous sommes en grande proximité avec les personnes qui se confient à nous plus facilement qu'elles ne le feraient avec un médecin. Ces moments privilégiés de dialogue sont fondamentaux pour leur bien-être.

Jean-Baptiste

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.



Vous souhaitez **aider les personnes fragilisées** ou en situation de handicap en leur prodiguant des soins. Vous êtes **autonome**, organisé.e et intéressé.e par des missions d'encadrement et de coordination. Devenez :

INFIRMIER.ÈRE COORDINATEUR. TRICE

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL

*Catherine,
Infirmière coordinatrice*

« En organisant et planifiant des interventions coordonnées, ma mission consiste à prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes fragilisées ou handicapées et de leur permettre de rester à leur domicile ».

Un métier qui a du sens

L'infirmier-ère coordinateur-trice est un.e infirmier-ère diplômé.e d'état, **responsable d'un Service de soins à domicile**.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DE L'INFIRMIER-ÈRE COORDINATEUR-TRICE

- **Louise, 75 ans**, de retour à son domicile suite à une hospitalisation. Visite d'évaluation et établissement du projet de soins individualisé.
- **Planification des interventions** des infirmier.ère.s et aides-soignant.e.s.
- **Entretiens d'évaluation** avec l'équipe.
- **Réunion de service**.
- **Gestion des dossiers en cours** et entretien téléphonique avec un médecin au sujet d'un patient.



MISSIONS

En pratique : soigner, encadrer et coordonner

L'infirmier-ère coordinateur.trice intervient sur prescription du médecin et assure la responsabilité du service de soins. Il.elle dispose de compétences à la fois de soignant.e mais également de gestionnaire.

- **Assurer l'organisation des soins** en évaluant la situation de la personne, en élaborant un diagnostic infirmier et un projet de soins individualisé.
- **Planifier les interventions à domicile**.
- **Animer et encadrer une équipe**.
- **Assurer l'administration** (dossiers des personnes et transmission aux organismes concernés) et la gestion des ressources humaines (recrutement, formation, évaluation).
- **Coordonner les relations avec les autres professionnels** du maintien à domicile et de santé.



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'infirmier-ère coordinateur-trice entretient des relations avec la famille, le personnel de santé et communique régulièrement avec eux sur la situation et l'évolution de la personne. Il-elle travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire qu'il-elle anime.

COMPÉTENCES

Savoir-être...

Avoir une bonne pratique de l'animation et de l'encadrement d'équipe, le sens de l'organisation, la capacité à travailler en équipe, un bon relationnel et le sens de l'écoute. L'Infirmier-ère coordinateur-riche est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle

... ET SAVOIR-FAIRE

Maîtriser les gestes techniques liés aux soins infirmiers. Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (travailleurs sociaux et paramédicaux). Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

FORMATIONS

Comment devenir infirmier-ère coordinateur-trice ?

L'accès au diplôme est possible par la formation initiale ou continue. L'admission en Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) permet d'acquérir le **Diplôme d'État d'infirmier-ère**. La formation et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'obtenir un **certificat de compétences de coordinateur-trice en structure médico-sociale**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également infirmier-ère coordinateur-trice par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une politique salariale dynamique

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des conditions de travail spécifiques

Pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, le métier d'infirmier-ère coordinateur-trice implique des horaires de travail adaptés, y compris des astreintes. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers d'encadrement sont favorisées.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, l'infirmier-ère coordinateur-trice peut évoluer par exemple vers le métier de cadre de santé.

« La profession d'infirmier-ère coordinateur-trice est très enrichissante humainement. Il faut garantir la qualité et la continuité des soins et manager une équipe. Il faut être disponible pour les équipes, les personnes à domicile et leur entourage. »
Mustapha

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.



Vous souhaitez exercer un métier au cœur du lien social. Vous voulez **encadrer et coordonner une équipe d'intervenant.e.s à domicile**. Vous êtes capable de **gérer des situations délicates**, même dans l'urgence. Devenez :

RESPONSABLE DE SECTEUR

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL

*Cécile,
Responsable de secteur*

« Je me dois d'être à l'écoute et réactive pour intervenir en cas d'imprévu ou d'urgence. L'équipe compte sur moi. Il s'agit de proposer une solution qui réponde le mieux possible au projet de vie de la personne. »

Un métier qui a du sens

Il.elle évalue les besoins des bénéficiaires. Il.elle est à l'écoute et en veille permanente pour coordonner les interventions et met tout en œuvre pour que son équipe favorise l'autonomie des personnes fragilisées et leur maintien à domicile. **Il.elle supervise les interventions** à domicile et en garantit la qualité.

Il.elle mobilise les ressources humaines nécessaires, veille aux conditions de travail et au suivi des formations.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DU OU DE LA RESPONSABLE DE SECTEUR

- **Gestion des plannings** des intervenants.
- **Visites** aux domiciles de Louise et de Samira pour une évaluation des prestations.
- **Gestion des remplacements** en urgence d'un intervenant.
- **Réunion d'équipe.**
- **Échange avec l'équipe médico-sociale** sur une situation d'accompagnement.
- **Travail administratif** et échanges avec les usagers et leurs familles ainsi qu'avec les intervenants.
- **Temps de travail managérial** autour de l'évolution des compétences des équipes et la programmation des formations nécessaires.



MISSIONS

En pratique : évaluer, encadrer et coordonner

Le. la responsable de secteur est au cœur des interventions entre les personnes aidées, leurs familles, les intervenants à domicile et les professionnels sociaux et de santé.

- **Évaluer les besoins des bénéficiaires** à leur domicile.
- **Suivre l'évolution** des situations et des personnes aidées et **adapter l'intervention si besoin.**
- **Faire face aux imprévus et urgences** avec pertinence et efficacité.
- **Encadrer les intervenants à domicile** placés sous sa responsabilité et leur permettre de monter en compétences pour sécuriser leurs interventions et leur parcours professionnel.
- **Gérer les plannings** d'interventions et les remplacements.
- **Animer des temps d'échange collectifs** pour créer une synergie entre les équipes.
- **Effectuer les démarches administratives** de prise en charge des personnes aidées.
- **Coopérer avec les partenaires de l'aide sociale** et médico-sociale, l'entourage familial, médical et social.
- **Participer au développement et optimiser l'organisation** des interventions sur son secteur.



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le.la responsable de secteur exerce sous la responsabilité d'un.e supérieur.e hiérarchique et travaille en étroite collaboration avec les partenaires de l'aide sociale, sanitaire et médico-sociale.

COMPÉTENCES

Savoir-être...

Le métier requiert une capacité de dialogue et de gestion d'équipe. Pour faire face à des situations urgentes, un bon sens de l'organisation et une grande réactivité sont nécessaires. Autonomie, esprit d'initiative, valeurs humaines et respect sont les valeurs fondamentales. Le.la responsable de secteur est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Pour gérer les ressources humaines, il est essentiel de connaître la législation sociale et la convention collective.

FORMATIONS

Comment devenir responsable de secteur ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'acquérir par exemple le **Diplôme d'État de conseiller.ère en économie sociale et familiale, d'assistant.e social.e, d'éducateur.trice spécialisé.e**, un **BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social** ou la **Licence Professionnelle Coordonnateur.trice et gestionnaire d'équipes, de projet et de services gérontologiques**, le titre professionnel de **Responsable-coordonnateur services au domicile**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez aussi devenir responsable de secteur par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Pour plus d'information, il est possible d'avoir un rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une politique salariale dynamique

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des conditions de travail spécifiques

Pour garantir la continuité de l'accompagnement des personnes, le métier de responsable de secteur implique des horaires de travail adaptés, y compris des astreintes. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers, comme par exemple ceux de la santé, sont favorisées.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, le ou responsable de secteur peut évoluer par exemple vers une fonction de chef.fe de service, de cadre ou manager de santé.

« Nous sommes les garants de la qualité des prestations mais aussi de la qualité de vie au travail de l'équipe. Pour cela, nous sommes en relation permanente avec les intervenants et avec les personnes accompagnées. C'est très enrichissant. »
Paul

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.



Vous faites preuve de **capacités humaines d'adaptation et de soutien psychologique**. Vous souhaitez vous impliquer auprès des familles dans un contexte parfois complexe. Devenez :

Technicien.ne de l'intervention sociale et familiale TISF

MÉTIER DE L'HUMAIN ET DU LIEN SOCIAL



*Laila,
TISF*

« Des difficultés familiales peuvent nécessiter une aide ponctuelle, pour que chacun retrouve des repères. Au cœur de l'intimité familiale, nous sommes là non pas pour juger mais pour accompagner le cheminement des enfants, adolescents ou parents. »

Un métier qui a du sens

Le-la TISF intervient au domicile des familles confrontées à des difficultés pouvant affecter l'équilibre de la cellule familiale ou le développement de l'enfant. Il-elle peut mener également des actions de prévention périnatale auprès des mamans.

Il ou elle intervient le plus souvent dans le cadre de prestations CAF, de prestations d'aide sociale à l'enfance, d'actions de prévention en PMI ou en complément d'une mesure d'action éducative ou de placement.

Il-elle joue un rôle dans le repérage des situations de maltraitance. Il-elle peut également proposer des actions collectives afin de renforcer le lien social.



EXEMPLES D'INTERVENTIONS DU OU DE LA TISF

- **Samira vient d'avoir des triplés.** Aide au bain et préparation des enfants, aide la maman dans l'entretien du logement et dans la gestion de son budget.
- **Fatou, maman de 5 enfants** dont un en situation de handicap. Aide à la préparation et à la prise du repas.
- **David et Juliana, parents de 2 enfants** placés en famille d'accueil. Accompagnement des parents dans le cadre du droit de visite.
- **Jehan, maman de 3 enfants.** Sortie d'école et accompagnement dans l'aide aux devoirs.



MISSIONS

En pratique : être au plus près des familles

Travailleur social à part entière, **le-la TISF soutient et accompagne les familles à leur domicile**. Son champ d'intervention est centré sur les difficultés rencontrées par les familles, avec un rôle d'accompagnement social, d'insertion et de soutien à la fonction parentale. C'est par la réalisation d'actes partagés de la vie quotidienne que le-la TISF va pouvoir gagner la confiance des familles :

- **Faire avec la famille des gestes de la vie quotidienne dans un but éducatif et de soutien à la parentalité :** travail sur l'hygiène et l'image de soi, jouer ensemble pour apprendre à respecter les règles, gérer son budget...
- **Proposer et animer des ateliers à thème** regroupant des familles pour favoriser le lien social (informations citoyennes sur les droits et les devoirs, cuisine).
- **Encadrer les droits de visite** des parents qui se sont vus retirer la garde de leur enfant.
- **Produire des écrits** professionnels qui servent notamment de support aux actions et d'aide à la décision pour les assistant.e.s social.e.s et éducateurs.trices.
- **Aider aux soins du bébé et accompagnement périnatal.**
- **Avoir un rôle d'aide et d'accompagnement** pour favoriser l'intégration de la famille dans son environnement (démarches administratives).



AGIR POUR LA PERSONNE, AU SEIN D'UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le.la TISF intervient sous la responsabilité d'un.e responsable hiérarchique qui organise ses journées et le.la supervise. C'est aussi un travail de partenariat car d'autres travailleurs sociaux et/ou professionnels de santé peuvent intervenir autour de la famille, par exemple : l'assistant.e social.e, les équipes de l'aide sociale à l'enfance, la sage-femme en période périnatale...

COMPÉTENCES

Savoir-être...

S'impliquer dans le quotidien de familles ou de personnes en difficulté n'est pas anodin. Il s'agit d'un métier qui nécessite du tact, un fort intérêt pour la relation d'aide, en même temps qu'une capacité à s'extraire des situations pour conserver de la neutralité. La faculté d'adaptation à des situations très diverses est donc indispensable. Le.la TISF est tenu.e au secret professionnel et à l'obligation de discrétion professionnelle.

... ET SAVOIR-FAIRE

Connaître les dispositifs et les institutions en lien avec le métier et savoir coopérer avec les différents partenaires (autres travailleurs sociaux et professionnels de santé). Faire preuve de pédagogie pour transmettre les savoirs. Produire des écrits professionnels qui servent de supports aux actions.

FORMATIONS

Comment devenir TISF ?

La formation initiale ou continue, l'alternance et/ou la Validation d'Acquis de l'Expérience (VAE) permettent d'acquérir le **Diplôme d'État de Technicien.ne de l'Intervention Sociale et Familiale**.

Reconversion professionnelle : vous pouvez devenir également TISF par le biais d'un CPF de transition sous certaines conditions. Une possibilité de rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle (CEP).

Renseignements : Uniformation, Pôle Emploi, CAP Emploi, Centre d'Information et d'Orientation (CIO), Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation (PAIO), Centre d'Information Jeunesse (CIDJ), Mission locale, etc.

CONDITIONS

Une POLITIQUE SALARIALE DYNAMIQUE

Les rémunérations évoluent tout au long du parcours professionnel en fonction des missions confiées, du public accompagné, des compétences mobilisées et des formations suivies. La Branche apporte également des garanties conventionnelles à ses salariés en matière de protection sociale et de formation professionnelle. Par ailleurs, les partenaires sociaux (employeurs et organisations syndicales) mènent une action continue en faveur de la revalorisation des salaires auprès des pouvoirs publics.

Des CONDITIONS DE TRAVAIL SPÉCIFIQUES

Pour se rendre chez les personnes et leur apporter assistance, le métier implique des horaires de travail adaptés. Il peut s'exercer à temps plein comme à temps partiel. Le travail se fait par roulement tous les jours de la semaine.

Le métier implique de nombreux déplacements. Un moyen de locomotion individuel est le plus souvent nécessaire, pour lequel les frais kilométriques sont pris en charge.

POSSIBILITÉS D'ÉVOLUTION

Les métiers de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile permettent de nombreuses évolutions tout au long du parcours professionnel. La montée en compétences ou l'évolution vers d'autres métiers sont favorisées.

Par la VAE, la formation ou les dispositifs de reconversion professionnelle, le ou la TISF peut évoluer par exemple vers les métiers de Responsable de secteur ou d'Éducateur.

« En travaillant dans l'intimité des familles, nous avons une place unique et privilégiée qui nous permet de transmettre des connaissances, délivrer des conseils, encourager et valoriser les savoirs-faire et compétences de chacun des membres de la famille. »
Josy

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile représente près de 5000 employeurs engagés pour le bien être des personnes, en dehors de toute logique de profit !

Travailler pour une structure de la Branche c'est œuvrer pour une société bienveillante, inclusive et juste.